



Qualités requises

- ▶ Motivation
- ▶ Autonomie
- ▶ Esprit d'équipe
- ▶ Communication
- ▶ Ouverture d'esprit
- ▶ Rigueur
- ▶ Empathie
- ▶ Patience...

Généralités

Le ou la titulaire d'un Bac Pro **A**ccompagnement, **S**oins et **S**ervices à la **P**ersonne exerce ses activités auprès de l'enfant, de l'adolescent, de la personne adulte ou âgée non autonome en situation de handicap ou de dépendance temporaire ou permanente.

Les activités sont menées :

- ▶ dans le souci constant de la bienveillance des personnes
- ▶ en prenant en compte la personnalité, les problématiques et les projets individualisés de la personne,
- ▶ dans le cadre d'un travail en équipe et pluridisciplinaire,
- ▶ en adoptant une posture professionnelle adaptée et une maîtrise de ses pratiques professionnelles,
- ▶ en respectant les règles déontologiques et le secret professionnel.

Il ou elle exerce auprès de ces personnes des activités de soins d'hygiène, de confort, de sécurité, de maintien de la vie sociale.

Insertion professionnelle

Le titulaire d'un Bac Pro ASSP peut accéder, par exemple, à des emplois de :

- ▶ Assistant(e) de soins,
- ▶ Accompagnant(e) de personnes fragilisées, en situation d'handicap
- ▶ Responsable de petites unités,
- ▶ Responsable d'hébergement,
- ▶ Intervenant en structure d'accueil,
- ▶ Auxiliaire de vie...

Accès à la formation

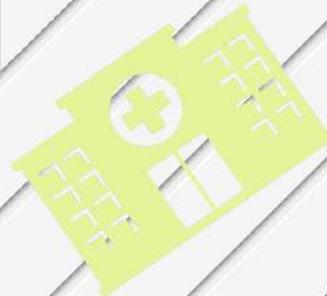
La 2^{de} professionnelle ASSP se prépare après la classe de 3^{ème}.

Poursuite d'études

Le bac pro a pour premier objectif l'insertion professionnelle mais, avec un très bon dossier ou une mention à l'examen, une poursuite d'études est envisageable notamment en BTS : BTS ESF, BTS SP3S...

PFMP

Dans le cadre des 3 années de formation au lycée, l'élève doit effectuer **22** semaines de **P**ériode de **F**ormation en **M**ilieu **P**rofessionnel (PFMP) dont **10** semaines auprès d'adultes non autonomes. Ces stages sont évalués et font partie intégrante de la formation car ils permettent d'appliquer et de compléter les enseignements théoriques et pratiques dispensés en cours. L'élève effectuera 6 semaines de PFMP (2x3 semaines) en seconde.



Lycée des Métiers des Services
Camille Claudel

57 avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny

14070 CAEN Cedex 05

<http://claudel.etab.ac-normandie.fr>

ce.0140019v@ac-normandie.fr

Tél. : 02.31.53.16.16

Fax : 02.31.53.16.27



RÉGION ACADÉMIQUE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



RÉGION
NORMANDIE